

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2014 À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 2 juin 2014 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.**

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

## **2014-06-103 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

### **1. Ouverture**

1.1 Ouverture.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **3. Adoption des procès-verbaux:**

3.1 Séance ordinaire du 5 mai 2014 à 19 h 30

3.2 Séance extraordinaire du 5 mai 2014 à 18 h 30

### **4. 1<sup>ère</sup> période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**

### **5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

5.1 Soumission pour achat du camion 10 roues

### **6. Information au conseil et correspondance**

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de mai 2014.

### **7. Rapports des comités**

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.1.2 Dépôt du rapport financier en date du 31 mai 2014.

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

### **8. Affaires nouvelles**

8.1 Résolutions à adopter:

8.1.1 Achat d'un système de communication automatisé pour les urgences et la sécurité publique;

8.1.2 Reddition de compte – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

8.1.3 Modification du règlement numéro 557 – augmentation du fonds de roulement;

8.1.4 Programme MADA – mandat au directeur général pour la signature du protocole et la reddition de compte

8.1.5 Achat – glissière de sécurité

8.1.6 Location d'une pelle hydraulique

8.1.7 Appui Gaston Tardif réparation de camions inc. et Pierre Chouinard & Fils

8.1.8 Nomination au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

8.1.9 Congrès de la FQM les 25, 26 et 27 septembre 2014

8.1.10 Projet Sentinelle – Été 2014

- 8.1.11 Dépôt et acceptation des États financiers – de l'O.M.H. pour l'année 2013.
- 8.1.12 Dépôt et acceptation du rapport des indicateurs de gestion 2013.
- 8.1.13 Demande à la CPTAQ – M. Richard Jeanson

**9. Adoption des règlements**

Aucun

**10. Avis de motion à donner**

Aucun

**11. Varia affaire nouvelle**

Aucune.

**12. 2ième période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)**

**13. Levée de la séance ordinaire**

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 7 juillet 2014 à 19 h 30.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2014-06-104 <sup>3.1</sup> **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2014 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2014-06-105 <sup>3.2</sup> **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2014 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

<sup>4.</sup>  
**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 35)**  
**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**  
**Procédure à suivre pour poser une question**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Jean-Guy Larouche:** Concernant le plan d'urbanisme et les aménagements et les développements futurs de la route 112.

**Madame Pierrette Hardy:**

- Dépose la résolution de la Corporation des Loisirs concernant la gestion de la roulotte Cantine
- Demande si à l'automne, il serait possible de libérer le local du vestiaire pour les rencontres d'animation de la catéchèse.

**Monsieur Bertrand Ash:**

- Demande si le nouveau terrain de tennis sera encore utilisé comme parc à chiens.
- Demande si la Municipalité a l'intention d'installer des grosses pierres le long de la rivière afin de protéger le parc lors d'inondations.

**Monsieur Fabien Morin:** Demande la raison de changer l'emplacement du terrain de tennis.

**FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 45.**

5.1

**2014-06-106 SOUMISSION POUR ACHAT DU CAMION 10 ROUES :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons été en appel d'offres public pour la fourniture d'un camion 10 roues avec la benne à gravier et l'épandeur à abrasif ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 2 juin 2014 à 11 h 00 à l'hôtel de ville ;

Les prix reçus par les soumissionnaires ayant déposé des offres sont les suivants :

- Tardif Diesel Inc 209,289.44 \$ plus les taxes.

**CONSIDÉRANT QU'** après vérification de la soumission et des documents requis selon le devis, notre recommandation est d'accepter la soumission de Tardif Diesel Inc;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de fourniture pour un camion 10 roues de Tardif Diesel Inc. au montant de 217,222.56 \$ taxes nettes.

**Poste budgétaire : Fonds de roulement remboursable sur 10 ans.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

6.1

**DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Aucune.

7.1.1.

**2014-06-107 COMPTES À PAYER :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 mai 2014 au montant de **100,612.34 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.1.2

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER :**

Le directeur général dépose le rapport financier en date du 31 mai 2014 et en informe le conseil.

7.2

### **RAPPORT DES COMITES :**

#### **Madame Nathalie Bresse mairesse :**

- Donne de l'information concernant :
  - La remise des médailles à l'Escadron de l'armée le 10 mai 2014 ;
  - La séance du conseil jeunesse à la MRC le 13 mai 2014 ;
  - La rencontre à la MRC avec les représentants d'Hydro Québec pour la gestion des pannes et les nouveaux compteurs.

#### **Madame Diane Talbot :**

- Donne de l'information concernant :
  - La réunion de la Régie des incendies prévue le 10 juin 2014 à 19 h 30 ;
  - Le transport en commun, l'achalandage a diminué comparativement à l'année 2013 ;
  - Le Transport du Bonheur affilié au transport sur réservation.

#### **Monsieur Éric Mageau :**

- Donne de l'information concernant :
  - La voirie – les ventres de bœuf sur la rue Chénier sont réparés et celui sur le chemin Sand Hill sera réparé avant la fin du mois de juin ;
  - L'asphaltage des rues par l'entreprise DJL devrait se faire dans les prochaines semaines ;
  - Le dossier de réparation pour les chemins Biron et de la Rivière est à l'étude et une solution sera proposée au conseil dans les prochaines semaines ;
  - La location d'une pelle hydraulique est prévue pour nos travaux durant l'été.

#### **Monsieur René Rivard :**

- Donne de l'information concernant :
  - Des rencontres qui ont eu lieu avec les loisirs de la MRC et Régionaux ;
  - Un projet pour la fête de la St-Jean qui aura lieu le 23 juin au parc Pomerleau.

#### **Madame France Martel :**

- Donne de l'information concernant :
  - Une rencontre de la Chambre de Commerce a eu lieu ;
  - Une baisse dans l'émission des permis de construction ;
  - Une inspection prévue pour les abris tempo et les piscines.

#### **Monsieur Donald Lachance :**

- Donne de l'information concernant :
  - La Régie des incendies et une entente sur les conditions de travail et le code d'éthique des pompiers volontaires.
  - Un système automatisé pour les communications qui sera acheté par la municipalité.
  - Les Sentinelles débuteront durant la semaine du 2 juin 2014.

**Monsieur Stanley Boucher :**

- Donne de l'information concernant :
  - Le prochain journal communautaire et les explications concernant l'écocentre, la liste des choses que l'on peut aller porter contre un voyage de compost ;
  - Une étude qui se fait présentement afin d'augmenter la capacité des biodisques et des étangs aérées ;
  - Le projet pour la mise aux normes de l'eau potable qui suit son cours.

8.1.1

**2014-06-108 ACHAT D'UN SYSTÈME DE COMMUNICATIONS AUTOMATISÉES POUR LES URGENCES ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Somum Solutions a présenté aux membres du conseil et à la Direction générale un système de communications automatisées;

**CONSIDÉRANT QUE** le système qui a été présenté est très avantageux pour la municipalité :

- pour effectuer des communications automatisées vers des groupes de personnes;
- transmettre des avis d'ébullition;
- transmettre des avis d'évacuation en cas d'inondation ou autre;
- transmettre des avis lors des changements de dernière minute sur la collecte des déchets;
- et plus encore !

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise l'achat du système de communications automatisées tel que proposé par la Firme Somum Solutions au coût de 3,373.66 \$ plus taxes plus un frais annuel de 1,004.73 \$ plus taxes pour l'entretien et le service annuel du système.

**Poste budgétaire : Fonds de roulement remboursable sur 3 ans, le coût du système et 02-210-00-429 pour les frais annuel.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.2

**2014-06-109 REDDITION DE COMPTE – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL:**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 112,608 \$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente résolution est accompagnée de l'ANNEXE A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**CONSIDÉRANT QU'** un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de compte l'ANNEXE B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.3  
2014-06-110 **MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 557 – AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT:**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'adoption du règlement numéro 557 le 20 août 2012, l'article 1 mentionnait .....décroissant à chaque année du montant équivalent au remboursement du capital;

**CONSIDÉRANT QUE** ce texte n'est pas chose courante dans un règlement pour constituer un fonds de roulement et est à l'encontre de l'objectif du fonds de roulement;

**CONSIDÉRANT QU'** enlever ce texte du règlement numéro 557 ne change pas la charge fiscal des contribuables;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la modification au règlement qui est d'enlever le texte suivant à l'article 1 .....décroissant à chaque année du montant équivalent au remboursement du capital;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.4  
2014-06-111 **PROGRAMME MADA – MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA SIGNATURE DU PROTOCOLE ET DE LA REDDITION DE COMPTE :**

**CONSIDÉRANT QUE** pour compléter la demande d'aide financière pour le programme MADA, il faut mandater une personne responsable pour la signature du protocole et de la reddition de compte;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner mandate monsieur Daniel St-Onge directeur générale pour la signature du protocole d'entente et la reddition de compte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.5  
2014-06-112 **ACHAT DE GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ:**

**CONSIDÉRANT QUE** la glissière de sécurité le long de la rue Blouin est à refaire, nous avons demandé des prix à deux entreprises :

- Les Glissières de Sécurité J.T.D. 15,750.00 \$
- L'entreprise Ployard 2000 Inc. 14,460.00 \$

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau  
**ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'achat de la glissière de sécurité pour la rue Blouin au montant de 14,460.00 \$ plus taxes avec l'entreprise Ployard Inc.

**Poste budgétaire : 02-320-00-521**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6

**2014-06-113 LOCATION D'UNE PELLE HYDRAULIQUE :**

**CONSIDÉRANT QUE** pour les travaux de voirie pour l'été 2014, nous avons besoin d'une pelle hydraulique;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons demandé des prix à 5 fournisseurs pour une location de trois (3) mois:

- Top-Lift 17,400.00 \$ plus taxes, capacité 12.5
- Longus 19,722.00 \$ plus taxes, capacité 14.5
- Excellence A.E 16,575.00 \$ plus taxes, capacité 8.8
- Top-Lift 20,400.00 \$ plus taxes, capacité 17.1

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau,  
**ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise la location d'une pelle hydraulique de capacité 14.5, pour 3 mois avec la Compagnie Longus au montant de 19,722.00 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.7

**2014-06-114 APPUI À GASTON TARDIF RÉPARATION DE CAMIONS INC. ET PIERRE CHOUINARD & FILS :**

**CONSIDÉRANT QUE** Gaston Tardif réparations de camions Inc. et Pierre Chouinard & Fils veulent faire une demande au ministère des Transports pour un droit de passage afin d'accéder à un terrain commercial sur la route 112;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est dans l'optique d'avoir un accès supplémentaire à la route 112 mais aussi et surtout pour rendre la circulation des camions plus sécuritaire;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau,  
**ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'appuyer, Gaston Tardif réparations de camions Inc. et Pierre Chouinard & Fils, qui veulent faire une demande au ministère des Transports pour un droit de passage afin d'accéder à un terrain commercial sur la route 112;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.8

**2014-06-115 NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU):**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement numéro 381 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) stipule à l'article 2.4 la composition du comité et à l'article 2.5 la durée du mandat qui est renouvelable aux deux (2) ans;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel, **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme messieurs Jules Cadorette et Pierre Roberge, membres du comité

consultatif d'urbanisme (CCU) pour représenter les citoyens et ce pour un mandat de deux (2) ans à partir du 1<sup>er</sup> juin 2014 et monsieur Jules Cadorette agira comme président du comité pour la durée du mandat.

Une somme de 25.00 \$ sera versée aux membres qui représentent les citoyens comme jeton de présence pour défrayer leurs dépenses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.9

**2014-06-116 CONGRÈS FQM LES 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE 2014:**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lieu à Québec les 25, 26 et 27 septembre 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** les inscriptions et les réservations pour l'hébergement doivent se faire le plus tôt possible;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes nécessaires sont prévues au budget pour l'inscription de quatre personnes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** le conseiller René Rivard, **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que quatre personnes assistent au congrès de la FQM les 25, 26 et 27 septembre 2014. Les personnes sont trois membres du conseil « Nathalie Bresse, René Rivard et France Martel » et monsieur Daniel ST-Onge directeur général. **QUE** leurs frais d'inscription 650.00 \$ / personne, d'hébergement, de repas et de transport environ 500.00 \$ / personne leurs soient payés selon la politique en vigueur.

**Poste budgétaire : 02-110-00-454 inscription des élus**  
**02-110-00-310 autres frais des élus**  
**02-130-00-454 inscription du directeur général**  
**02-130-00-310 autres frais du directeur général**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.10

**2014-06-117 PROJET SENTINELLE – ÉTÉ 2014 :**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet Sentinelle sera mis en fonction au début de juin 2014 sous la même forme que les années précédentes, durée du projet de 12 semaines pour un total de 20 heures / semaine;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités participantes au projet doivent signer un contrat mandat entre elles afin de mandater la Ville d'East Angus pour la gestion des salaires aux étudiants / étudiantes qui travaillent au projet pour l'été 2014;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance, **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de renouveler le projet Sentinelle pour l'été 2014 aux mêmes conditions que l'année 2012; soit 20 heures / semaine pour un budget de 8,040 \$ et que monsieur Daniel St-Onge soit autorisé à signer le contrat mandat au nom de la Municipalité.

**Poste budgétaire : 02-210-00-641**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**



8.1.11  
2014-06-118 **DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'O.M.H. POUR L'ANNÉE 2013:**

**CONSIDÉRANT QUE** les États financiers de l'O.M.H. d'Ascot Corner pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ont été acceptés par le conseil d'administration de l'O.M.H. d'Ascot Corner;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a un ajustement à payer dans la contribution de l'année 2013 au montant de 1,338.00 \$ mais que pour les années antérieures il y a eu un trop payé de 5,705.00 \$;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel, **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les États financiers de l'O.M.H. d'Ascot Corner pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ainsi que les ajustements à payer dans la contribution de l'année 2013 au montant de 1,338.00 \$ ainsi que pour les années antérieures le trop payé de 5,705.00 \$;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.12  
2014-06-119 **DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION DE L'ANNÉE 2013 ;**

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons déposer le rapport des indicateurs de gestion de l'année 2013 pour le 30 juin 2014;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2013 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.13  
2014-06-120 **DEMANDE À LA CPTAQ – MONSIEUR RICHARD JEANSON :**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Richard Jeanson désire faire une demande à la CPTAQ pour agrandir le lot sur lequel la maison est située ainsi que l'écurie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel, **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner appui la demande de monsieur Richard Jeanson et confirme que sa demande ne contrevient pas au règlement de zonage en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

12.  
**2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 25.**  
**(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Jean-Guy Larouche :**

- Concernant le transport de la pelle hydraulique ;
- Mentionne qu'il existe dans d'autres municipalités un Taxi-bus pour le transport en commun.

**Monsieur Richard Jeanson :** Concernant l'entretien de la pelle.

**Monsieur Serge Dubé :** Concernant l'information du règlement des piscines.

**Monsieur Fabien Morin :** Concernant des informations au sujet de l'augmentation de la capacité des biodisques.

**Monsieur Bertrand Ash :**

- À savoir si les fluorescents sont acceptés à l'Échocentre ;
- Concernant l'asphaltage des chemins Biron et de la Rivière.

**Madame Pierrette Hardy :** Concernant le projet de l'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées.

**FIN DE LA 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 00.**

2014-06-120 <sup>13.</sup> **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SEANCE ORDINAIRE :** Lundi le 7 juillet 2014 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

